



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2026/2027

Une inscription scolaire est nécessaire pour :

Les enfants **nés en 2023**

Les enfants entrant en **CP en Septembre 2026**

Les enfants de famille venant d'arriver sur la commune

ÉTAPE N° 1

Pré-inscription en Mairie

Dossier disponible à l'accueil de la Mairie

Ou Dossier téléchargeable sur le site de la ville

Dossier à restituer avec l'ensemble des pièces à fournir à l'hôtel de ville (service des Affaires Scolaires)

Dès traitement de votre demande, une **RÉPONSE** vous sera adressée par courriel sur

enfance@mairie-ensues.fr

Les pièces à fournir à la Mairie :

- ✓ Copie du **LIVRET de FAMILLE (enfants + parents)**
- ✓ **JUSTIFICATIF de DOMICILE** de moins de 3 mois, les justificatifs attendus sont des **factures d'eau ou d'électricité de la résidence principale uniquement** (les attestations de titulaire de contrat ne constituent pas un Justificatif de Domicile)
- ✓ Parents séparés / divorcés : **attestation sur l'honneur**, du parent non rédacteur de la demande, autorisant cette inscription pour son enfant et s'il y a lieu, **jugement** qui précise l'autorité parentale, les modalités de garde, prise en charge financière, ...

ÉTAPE N° 2

Inscription à l'école

APRES RECEPTION de la validation du dossier de pré-inscription (fiche tamponnée par la mairie)

ÉCOLE MATERNELLE

04 42 44 88 96

Inscription par voie dématérialisée, une réunion d'information avec la directrice
aura lieu le **lundi 29 juin 2026 à 17h (un seul parent et sans enfant)**.

Documents à transmettre par voie dématérialisée en PDF à l'adresse suivante, ce.0133206p@ac-aix-marseille.fr :

- ✓ Copie des pages de **VACCINATIONS du carnet de santé**
- ✓ **LIVRET DE FAMILLE** : joindre les pages parent(s) et enfant(s) à scolariser et **copie CNI des 2 parents**.
- ✓ Coordonnées téléphoniques

Documents à remettre dans la boîte aux lettres de l'école maternelle :

- ✓ **FICHE DE PRÉ-INSRIPTION AUX ÉCOLES avec tampon** (adressée par le Service des Affaires Scolaires)
- ✓ **FICHE de RENSEIGNEMENT**, téléchargeable [ICI](#)
- ✓ **Demande d'AMÉNAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE** pour les petites sections ne fréquentant l'école que le matin, téléchargeable [ICI](#)
- ✓ Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés sur un autre établissement

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

04 42 44 88 98

Admission année scolaire 2026/2027 en classe de CP et nouveaux élèves arrivant sur la commune

A compter du mardi 10 mars 2026 et jusqu'au vendredi 3 avril 2026 :

-les mardis, jeudis et vendredis matin de 8h50 à 11h30, sur rendez-vous à l'école élémentaire. Téléphone pour prise de rendez-vous : 04 42 44 88 98

Les documents à apporter auprès de la Directrice le jour du rendez-vous et non pas par mail :

- ✓ **FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION** délivrée par la Mairie avec tampon (adressée par le Service des Affaires Scolaires)
- ✓ Copie **CARTE D'IDENTITÉ** du ou des représentant(s) légal/légaux (photocopie(s) et original /originaux)
- ✓ Photocopie des 2 pages « vaccinations » du carnet de santé (original à présenter)
- ✓ **LIVRET DE FAMILLE** : photocopies des pages parent(s) et enfant(s) à scolariser
- ✓ Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés (sauf pour les enfants scolarisés à la maternelle d'Ensueès)
- ✓ Uniquement pour les élèves en bénéficiant PPS ou PAP (s'ils ont été mis en place par l'école précédente)
- ✓ Uniquement pour les élèves en bénéficiant PAI (s'il a été validé dans l'école précédente)

Information complémentaire : une réunion d'information à destination des parents (sans enfant) est programmée fin juin. Une visite de l'école, pour les futurs élèves de CP sera organisée en fin d'année scolaire.